



TRIBUNAUX ET FAITS DIVERS

DANS UNE LETTRE AU DOYEN DES JUGES

Lucien Léger s'accuse d'être le meurtrier du petit Thierry Desouches

Condamné en mai 1968 par la cour d'assises de Versailles à la prison perpétuelle à perpétuité pour le meurtre du petit Thierry Desouches, Lucien Léger fait de nouveau parler de lui.

De la maison centrale de Vincennes, il se trouve dérangé, il adresse une lettre au meurtre du petit Thierry Desouches. « Je ne m'explique pas comment il a pu être assassiné », déclare Lucien Léger sans autre commentaire.

Cette lettre va être transmise au procureur de la République, qui pourra alors ordonner la remise de la lettre au juge d'instruction du petit Thierry Desouches.

Lucien Léger, âgé de 50 ans, habitant 11, rue de la République de ses parents, 51, rue Spont...

A Grenoble

LES TROIS TRAFIQUANTS DE FAUSSE MONNAIE ONT ETE ECROUES

(De notre corresp. particulier.)

Grenoble, 11 avril. — Le commissaire divisionnaire René Bonhomme, chef de l'Office national de répression des faux-monnaies, en collaboration avec la brigade des fausses monnaies du judiciaire de Lyon, poursuit son enquête à la suite de l'arrestation, mardi, de deux individus, dont un nommé Lillane Hirié et deux autres, Jacques Guillet, Jacques Ménécié et Jacques Pélissier.

Les trois individus ont été écroués à la prison de Grenoble, sous l'incrimination de fausse monnaie et de complicité de faux-monnaies.

Le commissaire divisionnaire Bonhomme a déclaré que les trois individus ont été écroués à la prison de Grenoble, sous l'incrimination de fausse monnaie et de complicité de faux-monnaies.

LA DISPARITION DE JEAN-LUC WAUTERS

Les recherches se poursuivent activement dans la région de la Haute-Savoie, pour retrouver le petit Jean-Luc Wauters, disparu depuis plus de deux semaines. Les recherches se poursuivent dans la région de la Haute-Savoie, pour retrouver le petit Jean-Luc Wauters, disparu depuis plus de deux semaines.

LE NAUFRAGE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Une soixantaine d'occupants n'ont pas encore été retrouvés du « Wahine »

Le 11 avril (A.P.P.), le Wahine, un cargo de 2.500 tonnes, a fait naufrage dans le détroit de Cook, en Nouvelle-Zélande. Une soixantaine d'occupants n'ont pas encore été retrouvés.

VOICI CE QU'ILS EN PENSENT

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

« Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire... »

MARCEL ACHARD

« Cette œuvre monumentale inspire le respect et l'admiration. J'ai pu utiliser ma dictionnaire des ce matin... »

DANIEL-ROPS

« Le ROBERT fait, pousse le livre, pousse le livre, pousse le livre... »

L'ASPIRANT GUIDE PIERRE DESAILLOUD EST ARRÊTÉ POUR VOLS A CHAMONIX

(De notre corresp. particulier.)

Chamonix, 11 avril. — L'aspirant guide Pierre DesailLOUD, qui avait réussi le mois dernier en solitaire l'escalade de la face nord des Grandes-Jorasses, par le « linceul », a été arrêté à Chamonix au moment où il s'apprêtait à voler une voiture. Depuis quelques semaines déjà, les gendarmes de la station le surveillaient. Il y a trois jours, DesailLOUD avait dérobé au centre de Chamonix une camionnette de livraison appartenant à un commerçant de la ville.

Il y a plus d'un mois, un vol de 3 000 francs avait été commis au préjudice du propriétaire de l'hôtel Saint-Antoine, aux Houches. Le signalement fourni par la victime correspondait à celui de Pierre DesailLOUD, ce qui devait conduire à son arrestation.

Au cours de son interrogatoire, il a reconnu en outre s'être introduit récemment dans les locaux de l'Ecole nationale d'alpinisme, où il avait dérobé plusieurs portefeuilles. Les renseignements de l'aspirant guide auraient été fournis de deux ans.

L'ASPIRANT GUIDE PIERRE DESAILLOUD EST ARRÊTÉ POUR VOLS A CHAMONIX

(De notre corresp. particulier.)

Chamonix, 11 avril. — L'aspirant guide Pierre DesailLOUD, qui avait réussi le mois dernier en solitaire l'escalade de la face nord des Grandes-Jorasses, par le « linceul », a été arrêté à Chamonix au moment où il s'apprêtait à voler une voiture. Depuis quelques semaines déjà, les gendarmes de la station le surveillaient. Il y a trois jours, DesailLOUD avait dérobé au centre de Chamonix une camionnette de livraison appartenant à un commerçant de la ville.

Il y a plus d'un mois, un vol de 3 000 francs avait été commis au préjudice du propriétaire de l'hôtel Saint-Antoine, aux Houches. Le signalement fourni par la victime correspondait à celui de Pierre DesailLOUD, ce qui devait conduire à son arrestation.

Au cours de son interrogatoire, il a reconnu en outre s'être introduit récemment dans les locaux de l'Ecole nationale d'alpinisme, où il avait dérobé plusieurs portefeuilles. Les renseignements de l'aspirant guide auraient été fournis de deux ans.

21° détail sécurité

Cela est une busse de débarquement. Mais pas n'importe laquelle: c'est le bus Citroën de débarquement des pièces latérales qui équipe les DS. Au dispositif très complet de climatisation et de désinfection de débarquement dirigé par un ordinateur, il ajoute des buses spéciales de débarquement afin de maintenir une température sur les pièces froides en attente par temps froid.

Le confort est visible par temps froid. C'est un détail, mais la sécurité Citroën ne tient pas à un détail: elle est partout. C'est un détail, mais la sécurité Citroën ne tient pas à un détail: elle est partout. C'est un détail, mais la sécurité Citroën ne tient pas à un détail: elle est partout.

CITROËN

Le Monde

SELECTION HERMADAM

Tarif des abonnements

France outre-mer... 12 F 23 F 25 F

L'ASPIRANT GUIDE PIERRE DESAILLOUD EST ARRÊTÉ POUR VOLS A CHAMONIX

(De notre corresp. particulier.)

Chamonix, 11 avril. — L'aspirant guide Pierre DesailLOUD, qui avait réussi le mois dernier en solitaire l'escalade de la face nord des Grandes-Jorasses, par le « linceul », a été arrêté à Chamonix au moment où il s'apprêtait à voler une voiture. Depuis quelques semaines déjà, les gendarmes de la station le surveillaient. Il y a trois jours, DesailLOUD avait dérobé au centre de Chamonix une camionnette de livraison appartenant à un commerçant de la ville.

Il y a plus d'un mois, un vol de 3 000 francs avait été commis au préjudice du propriétaire de l'hôtel Saint-Antoine, aux Houches. Le signalement fourni par la victime correspondait à celui de Pierre DesailLOUD, ce qui devait conduire à son arrestation.

Au cours de son interrogatoire, il a reconnu en outre s'être introduit récemment dans les locaux de l'Ecole nationale d'alpinisme, où il avait dérobé plusieurs portefeuilles. Les renseignements de l'aspirant guide auraient été fournis de deux ans.